If your child is 5 years or older or is turning 5 and on the IBI waitlist

- You will have the option of:
- 1. Receiving continuous service based on your child's individual needs through direct funding; **OR**
- 2. If preferred, immediate and continuous access to ABA services during the transition period
- Families will continue to receive this choice until a spot in the new program becomes available.
- Children will be supported as they transition to school.

If your child is 5 years or older and is receiving IBI services

- Service will continue without interruption. Based on your child's clinical assessment, a plan to gradually transition your child to the new program will be developed.
- The Connections for Students program will be available to those children transitioning to school.

If your child is 5 or older and receiving ABA services

 Your child will continue with their current ABA service. Families can continue to re-apply for ABA services as long as they need to.

If your child is on the ABA waitlist

 Your child will receive ABA services when a space becomes available. Spaces will be made available more quickly due to the new Ontario Autism Program

If your child is under 5 years and is receiving IBI services

 Services will continue without interruption. When your child turns 5 years old, a plan will be developed to gradually transition your child to the new program.

If your child is under 5 and on the IBI waitlist

Your child will remain on the IBI waitlist. If your child turns 5 during the transition period, you will be eligible for direct funding of \$8,000 to purchase services, followed by additional direct funding payments or immediate and continuous access to ABA services.



Do you have questions about other programs and services available to your child? Visit Ontario.ca/autism for more information and call 1-888-284-8340 to find a ministry office near you.



Accelerated **Transition to New Ontario** Autism **Program** reduced from two years to one

NEW ONTARIO AUTISM PROGRAM BEGINS IN 2017

New Ontario Autism program is for all children and youth with autism.

The new program will provide all children, regardless of age, with more flexible services at a level of intensity that meets each child's individual needs, significantly reduce wait times for

therapy, deliver diagnosis earlier in a child's development and increase the number of treatment spaces available to serve more children.

There will be

one point of entry

into the Ontario Autism Program.

In the new program,

all children, including those 5 and older will be

assessed upon entry and receive supports at the level of intensity they need based on their individual needs.

The amount of service that each child receives will not be pre-set. The goal is

to maximize the amount of service available for children. based on their individual needs as

determined by a clinician.

Enhanced options for direct funding will be made available.

An advisory committee of parents, advocates, service providers and experts will continue to provide advice to the government on the design and implementation of the Ontario Autism Program.





Si votre enfant a au moins cinq ans ou est sur le point d'avoir cinq ans et que son nom figure sur la liste d'attente des services d'ICI

- Vous pourrez soit :
- 1. recevoir des services continus basés sur les besoins individuels de votre enfant, par le biais d'un financement direct; SOIT
- 2. accéder de façon immédiate et continue aux services d'ACA durant la période de transition.
- Les familles continueront d'avoir ce choix jusqu'à ce qu'une place se libère au sein du nouveau programme.
- Des mesures de soutien sont prévues pour les enfants qui font la transition vers le système scolaire.

Si votre enfant a au moins cinq ans et qu'il reçoit des services d'ICI

- Le service continuera sans interruption. Compte tenu de l'évaluation des progrès cliniques de votre enfant, un plan de transition progressive de votre enfant vers le nouveau programme sera élaboré.
- Le programme Connexions pour les élèves sera offert aux enfants qui font la transition vers le système scolaire.

Si votre enfant a au moins cinq ans et qu'il reçoit actuellement des services d'ACA

 Votre enfant continuera de recevoir ses services d'ACA actuels. Les familles peuvent continuer à présenter une nouvelle demande de services d'ACA tant qu'elles en ont besoin.

Si votre enfant figure sur la liste d'attente des services d'ACA

• Votre enfant recevra des services d'ACA dès qu'une place se libérera. « Des places se libéreront plus rapidement grâce au nouveau Programme ontarien des services en matière d'autisme. »

Si votre enfant a moins de cinq ans et qu'il reçoit actuellement des services d'ICI

 Les services se poursuivront sans interruption. À son cinquième anniversaire, un plan de transition progressive vers le nouveau programme sera élaboré pour votre enfant.

Si votre enfant a moins de cinq ans et qu'il figure sur la liste d'attente des services d'ICI

Votre enfant restera sur la liste d'attente des services d'ICI. Si votre enfant atteint ses cinq ans au cours de la période de transition, vous serez admissible à un financement direct de 8 000 dollars pour acheter des services. Ce financement sera suivi de versements directs supplémentaires. Sinon, vous pouvez avoir un accès immédiat à des services continus d'ACA.



Avez-vous des questions concernant d'autres programmes et services à la disposition de votre enfant? Rendez-vous sur **Ontario.ca/autisme** pour obtenir de plus amples renseignements ou composez le 1 888 284-8340 pour trouver un bureau du ministère près de chez vous.



La transition
accélérée vers
le nouveau
Programme
ontarien des
services en
matière
d'autisme
prendra un an
au lieu de deux

LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ONTARIEN DES SERVICES EN MATIÈRE D'AUTISME COMMENCE EN 2017

Le nouveau Programme ontarien des services en matière d'autisme s'adresse à tous les enfants et jeunes autistes.

Le nouveau programme accordera à tous les enfants, quel que soit leur âge, des services plus souples à un niveau d'intensité correspondant aux besoins individuels de chaque enfant, réduira considérablement les temps d'attente pour les services de thérapie, posera un diagnostic plus tôt au cours du développement de l'enfant et augmentera le nombre de places de traitement offertes pour servir un plus grand nombre d'enfants.

Le Programme ontarien des services en matière d'autisme sera accessible à partir

d'un point d'entrée unique.

Dans le cadre du nouveau programme, tous les enfants, y compris ceux âgés de cinq ans et plus

ceux ages de cinq ans et pli seront évalués à leur admission et recevront des services de soutien au niveau d'intensité requis en fonction de leurs besoins individuels.

La quantité de services reçue par chaque enfant ne sera pas définie au préalable.

L'objectif est de maximiser la quantité de services offerte

aux enfants, en fonction de leurs besoins individuels, tels que déterminés par un clinicien.

La liste des options en matière de financement direct sera disponible.

Un comité consultatif composé de parents, de défendeurs des droits, de fournisseurs de services et d'experts continuera à donner des conseils au gouvernement à propos de la conception et de la mise en œuvre du Programme ontarien des services en matière d'autisme.







